Lespignan-Info

Bulletin d'information - Juillet 2014





lespignan.fr

info@lespignan.fr



M. Jean-Pierre CABEZAS

Maître d'œuvre Economiste Bureau d'études techniques

6 rue du ruisseau de la Pourre 34710 LESPIGNAN Tél. 04 67 37 23 59 - Fax 04 67 37 69 93

aceb2@wanadoo.fr





24 rue des Cédres, SATTIO LESSPICANAN Tél: 04.67.09.39.20 Port: 03.07.28,20,14 - POMPE A CHALEUR



- CHAUFFAGE











Agence de BÉZIERS - ST-THIBERY

28 AVENUE DE PEZENAS - 34630 SAINT THIBERY Tel. 04 67 94 55 70 - Fax 04 67 32 42 31







Chez Cathy et Pascal

Alimentation Générale Boucherie - Charcuterie

> Livraison à domicile gratuite

Le Boulevard - LESPIGNAN - Tél. 04 67 37 44 17

Nous remercions vivement tous les annonceurs ayant permis la réalisation de ce bulletin.

> Comme nous, faites-leur confiance, contactez-les!

Sommaire

4 Vie municipale

- Vos élus, composition des commissions
- Résultats des élections municipales du 23 mars
- Résultats des élections européennes Lespignan
- Installation du nouveau conseil municipal
- Extraits délibérations conseil municipal

7 Finances

10 Infos diverses

- Etat des ressources en eaux souterraines
- Prévention sur les risques liés à :
- une inondation
- la baignade et l'exposition solaire
- les risques de défenestration des enfants
- Les donneurs de sang

11 Travaux - Environnement Urbanisme

- Communiqué du comité sécheresse
- Commission environnement

13 Inaugurations - Travaux

- Inauguration piste routière
- Inauguration route de Fleury
- Inauguration salle polyvalente
- Pose première pierre médiathèque

14 Scolaire et péri-scolaire

- Service jeunesse ados
- Ecole maternelle
- Projets école élémentaire de Lespignan

15 Action sociale - Culture

- CCAS de Lespignan
- Fête de la musique
- Cérémonie ancien CCAS
- Action culture

17 Festivités - Animations

- Carnaval 2014
- Repas des Aînés
- Transhumance

18 Adresses et numéros utiles



Editorial



'est la première occasion qu'il m'est donnée, de vous remercier pour avoir fait confiance à notre équipe. Le nouveau mode de scrutin, dit « à la proportionnelle » a mis en place une nouvelle gouvernance, puisque les 18 membres élus de ma liste ont été complétés par les 5 membres de la liste adverse. Cette nouvelle composition va nous amener à travailler avec une opposition. C'est la

démocratie et c'est très bien. Nous avons souhaité intégrer ces représentants issus du suffrage universel, en souhaitant avoir une opposition constructive et bénéfique aux décisions prises dans l'intérêt général. La mise en place du conseil et des commissions organiques s'est passée dans cet état d'esprit. Les premières réunions de travail ont eu lieu avec la participation de tous, ce qui semble traduire une réelle volonté de l'ensemble du conseil d'avancer positivement.

Les premiers chantiers de cette mandature sont en cours. La bibliothèque-médiathèque avance, comme vous pouvez le constater, très bien. Le planning des travaux est respecté et la mise hors d'eau va avoir lieu prochainement pour atteindre son épilogue lors de la réception des travaux prévue fin Novembre. Le deuxième gros chantier est la mise en place des conteneurs enterrés. Celui-ci vient de démarrer et doit se terminer début Juillet pour une mise en service avant l'arrivée massive des estivants. Nous l'avons déjà dit mais nous le répèterons, cette démarche s'inscrit dans la thématique d'apporter « le mieux vivre à Lespignan ». L'ensemble des bacs collectifs à ordures ménagères du centre ancien va disparaitre de nos rues afin d'en finir avec ces verrues disgracieuses et parfois nauséabondes. Nous souhaitons fédérer une démarche citoyenne afin de rendre à nos rues un niveau de propreté indispensable à l'amélioration de notre cadre de vie.

La mise en place prochainement d'un marché triennal à bons de commandes d'entretien des voiries nous permettra dès la rentrée de Septembre d'engager le programme de rénovation des rues.

L'étude en cours du programme « cœur de village » avec le concours des services du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) de l'Hérault va nous permettre de lancer avant l'été un appel d'offre de maitrise d'œuvre. L'équipe désignée au terme de cette consultation, définira le périmètre et la nature du projet pour pouvoir déposer avant la fin de l'année un dossier de demande de subventions auprès de nos partenaires institutionnels.

Comme vous pouvez le constater, notre équipe s'est mise immédiatement en œuvre pour remplir les engagements qu'elle a pris devant vous. Le programme que nous vous avons présenté est ambitieux. Tout ne se fera pas en un jour, nous avons 6 ans pour le réaliser. Faites-nous confiance, nous tâcherons de ne pas vous décevoir et de répondre à toutes les attentes des Lespignanais.

Profitez pleinement de la saison estivale et des congés qui vont avec.

Encore une fois, un grand et sincère Merci!

Cordialement

Jean-François GUIBBERT

Directeur de la Publication : Jean-François GUIBBERT

Édition, régie publicitaire & maquette :

INTERFACE Tél. 04 67 28 32 25 ZAE Cantegals - 2, rue des anciennes carrières - 34440 Colombiers

Photo couverture : Mairie

Imprimerie spéciale de l'éditeur

Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement

Le contenu des textes n'engage que ceux qui les écrivent.



Résultats élections municipales du 23 mars

Nombre d'inscrits	2450
Nombre de votants	1832
Taux de participation	74,78%
Blancs ou nuls	3,88%
Liste Jean-François GUIBBERT	971 (55,13%)
Liste Pascal LOUBET	790 (44,86%)

18 élus pour la liste Tous Unis pour Lespignan (Jean-François GUIBBERT), 5 élus pour la liste Innover Lespignan (Pascal LOUBET).

Elus de la majorité : Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE-COLIN, Thierry BEUSELINCK, Nelly MARTI-PERNOT, Alain ALBERT, Françoise CRASSOUS-FABREGAT, Louis SBARRA, Béatrice GIMENO-CROZES, Tony LLORENS, Béatrice MONTIER-VIVANCOS, Bernard GUERRERE, Marie-Jeanne MULLER-MIRALLAS, Pierre CARLES, Lucienne ROUSTIT-JALBY, René COUSIN, Julie MANGE-LOUVIER, Fabien MACIP, Barbara DUSETHU-JAILLARD

Elus de l'opposition : Pascal LOUBET, Virginie GARCIA, Alain DECAMPS, Corine OLIVER, Alain MANES

Conseillers Communautaires élus à la Domitienne :

Pour la majorité : Jean-François GUIBBERT, Géraldine COLIN-

ESCANDE, Thierry BEUSELINCK Pour l'opposition : Pascal LOUBET

Résultats élections Européennes Lespignan

Front national	LOUIS ALIOT	38.8 <mark>3</mark> %
Union de la gauche	VIRGINIE ROZIERE	15.83 %
• Union pour un mouvement populaire	MICHELE ALLIOT-MA <mark>RIE</mark>	13.69 %
• Europe-Ecologie-Les verts	JOSE BOVE	9.42 %
Front de gauche	JEAN-LUC MELENCHON	8.54 %
• INSCRITS		2424
• ABSTENTIONS	1358	8 (56.02%
• VOTANTS	106	6 (43.98%)
BLANCS ET NULS		0 (%
• EXPRIMES	1030	0 (42 49%

Installation du nouveau conseil municipal



La séance débute sous l'autorité de Monsieur Claude Clariana.

Le maire, au cours d'un discours très émouvant explique toute la dimension d'un maire, avant de retirer définitivement son écharpe qu'il transmet au doyen de l'assemblée Tony Llorens, et de quitter la salle sous une véritable ovation d'un public nombreux et ému. Tony Llorens annonçait alors les résultats de l'élection du 23 mars 2014 et faisait procéder à l'élection du maire.

Jean-François Guibbert a été élu maire par 18 voix contre 5.

Endossant l'écharpe de maire, il remercia longuement son prédécesseur puis expliqua le sens qu'il souhaitait donner à cette nouvelle mandature.

Le nouveau maire, Jean-François Guibbert prenait alors la présidence de l'assemblée pour procéder à l'élection des adjoints. Thierry Beuselinck présentait alors la liste du groupe majoritaire comprenant dans l'ordre Thierry Beuselinck, Géraldine Escande, Alain Albert, Nelly Marti, Louis Sbarra et Françoise Crassous. Cette liste était élue par 18 voix pour et 5 blancs. Les nouveaux adjoints, après avoir accepté leur nouvelle fonction, prenaient alors l'écharpe remise par le Maire.

La séance était levée à 11h 10, la population était invitée à partager le verre de l'amitié.



Vos élus, composition des commissions

1. Désignation des membres des commissions municipales:

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents, pour la durée du présent mandat, de créer les 7 commissions communales ci-après et désigne leurs membres en respectant la proportionnalité de représentation des listes élues :

1 - Communication/Vie Démocratique/Sécurité :

Président: Thierry BEUSELINCK

Alain ALBERT Nelly MARTI Louis SBARRA Françoise CRASSOUS

Julie MANGE

Barbara DUSEHU Pascal LOUBET

2 - Action Sociale/Bibliothèque-Médiathèque :

Présidente : Géraldine ESCANDE

Thierry BEUSELINCK

Nelly MARTI

Françoise CRASSOUS Béatrice GIMENO Marie-Jeanne MULLER Lucienne ROUSTIT Pascal LOUBET

3 - Urbanisme/Travaux/Personnels/Bâtiments:

Présidents: Alain ALBERT/Tony LLORENS

Louis SBARRA Béatrice GIMENO Bernard GUERRERE Marie-Jeanne MULLER

Pierre CARLES René COUSIN Alain MANES

4 - Enfance et Jeunesse:

Présidente : Nelly MARTI Béatrice GIMENO Marie-Jeanne MULLER Lucienne ROUSTIT Julie MANGE Fabien MACIP Barbara DUSEHU Corine BERNARD

5 - Vie Associative/Animations:

Président : Louis SBARRA Françoise CRASSOUS Viviane MONTIER Marie-Jeanne MULLER Pierre CARLES Lucienne ROUSTIT René COUSIN

6 - Culture:

Pascal LOUBET

Présidente: Françoise CRASSOUS

Géraldine ESCANDE Louis SBARRA Lucienne ROUSTIT Julie MANGE Fabien MACIP Barbara DUSEHU Alain DECAMPS

7 - Patrimoine et Environnement :

Président : Bernard GUERRERE

Thierry BEUSELINCK Alain ALBERT Viviane MONTIER Marie-Jeanne MULLER Lucienne ROUSTIT René COUSIN Virginie GARCIA

2. Membres du CCAS

Le maire rappelle qu'il est président de droit du CCAS et qu'il ne peut être élu sur une liste.

- 1) Géraldine ESCANDE
- 2) Nelly MARTI
- 3) Béatrice GIMENO
- 4) Françoise CRASSOUS
- 5) Marie-Jeanne MULLER
- 6) Lucienne ROUSTIT
- 7) Pascal LOUBET

3. CAO (Commission d'Appel d'Offres)

Titulaires:

- 1) Alain ALBERT
- 2) Thierry BEUSELINCK
- 3) Pascal LOUBET

Suppléants:

- 1) Tony LLORENS
- 2) René COUSIN
- 3) Alain DECAMPS

4. Désignation des membres des commissions intercommunales

1 - Commission Développement Territorial :

Titulaire: Jean-François GUIBBERT Suppléant: Thierry BEUSELINCK

2 - Commission Développement Touristique :

Suppléant : Julie MANGE 3 - Commission Ressources: Titulaire: Thierry BEUSELINCK

Titulaire: Fabien MACIP

Suppléant : Barbara DUSEHU

4 - Commission Protection et Mise en Valeur de l'Environnement :

Titulaire: Bernard GUERRERE Suppléant : Viviane MONTIER

5 - Commission Emploi et Services à la Personne :

Titulaire: Géraldine ESCANDE Suppléant : Nelly MARTI

6 - Commission Logement Habitat et Cadre de Vie

Titulaire: Tony LLORENS Suppléant : Bernard GUERRERE

7 - Commission Politiques Culturelles, Patrimoniales, Associatives et

Sportives:

Titulaire: Françoise CRASSOUS Suppléant : Louis SBARRA

Vie Municipale

Extraits des délibérations du conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL

X – Fonds de concours La Domitienne : D-2014-04-22-10

Le fonds de concours doit nécessairement avoir pour objet de financer la réalisation ou le financement d'un équipement,

Le fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours.

Il est proposé de demander à la Communauté de Communes « La Domitienne » le versement d'un fonds de concours complémentaire de 20 037.09 € pour l'année 2013 afin d'aider au financement de la création des Sanitaires Ecole Elémentaire

Création des sanitaires de l'Ecole Elémentaire:

Total des dépenses d'investissement :	036.33 €
Subvention DETR:9	607.27 €
Fonds de concours sollicité (41.71%):	037.09 €

Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir délibérer.

Le Conseil, à l'unanimité des présents, approuve le versement d'un fonds de concours par la Communauté de Communes « la Domitienne » aux communes membres, afin d'aider au financement de la création des sanitaires de l'école élémentaire.

XI – Autorisation installation classée - Colombiers : D-2014-04-22-11

Monsieur le Maire informe le Conseil que les demandes d'autorisation d'exploitation des installations classées font l'objet d'une enquête publique dans la commune concernée par l'implantation ainsi que dans les communes limitrophes se situant dans un rayon d'un kilomètre de la structure. C'est le cas de la demande d'exploitation de la Sté Le Fournil Biterrois (Boulangerie Industrielle régularisation) située à Colombiers dont l'enquête publique est actuellement en cours jusqu'au 25 Avril 2014. Le conseil municipal doit donner son avis au plus tard 15 jours après la clôture de l'enquête.

Considérant que l'implantation et l'exploitation de cette Boulangerie Industrielle « Le Fournil Biterrois » n'engendre aucune nuisance particulière pour notre commune, Le Conseil, à l'unanimité des présents, n'émet aucune remarque particulière et donne un avis favorable à cette demande d'autorisation.

XII – Taux des taxes communales 2014 : D-2014-04-22-12

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de procéder au vote des taux d'imposition applicables pour l'exercice 2014.

Le Conseil décide, à l'unan<mark>imité des présents, de</mark> maintenir pour l'exercice 2014 les taux d'imposition 2013 :

311311 2013 1	
- Taxe d'Habitation :	
- Taxe Foncier Bâti :	
- Taxe Foncier Non Bâti :	

Le taux de la Taxe Ordures Ménagères étant, quant à lui, voté par la Communauté de Communes La Domitienne.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN

I – RLI Les Sablières : Convention de partenariat Chantier Insertion RLI « Agent de propreté et d'hygiène » : D-2014-06-06-01

Monsieur le Maire donne lecture d'une proposition de convention de partenariat avec le RLI Les Sablières dans le cadre du chantier d'insertion « Agent de propreté et d'hygiène » 2014-2015 cianneyée

Cette convention détermine les conditions dans lesquelles Mme Anne Sophie MOUGEL et M. Patrick NEGRE, employés du RLI sont mis à disposition au sein de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents + 6 procurations, approuve les termes de la convention présentée ci-dessus et, autorise Monsieur le Maire à la signer avec le RLI Les Sablières.

V – Désignation du correspondant défense : D-2014-06-06-05

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu de désigner le correspondant défense de la commune. Cet élu a vocation à développer le lien armée-Nation. Il est, à ce titre, l'interlocuteur privilégié des autorités militaires et civiles du département et de la région en matière de défense. Le Conseil, à l'unanimité des présents + 6 procurations, désigne M. Thierry BEUSELINCK, 1er Adjoint, comme correspondant défense de la commune.

VI – Tirage au sort des jurés d'assises 2015 :

Monsieur le Maire indique au Conseil qu'il y aurait lieu de procéder au tirage au sort de 6 personnes pour constituer la liste préparatoire du jury d'assises 2015. Les personnes désignées à partir de la liste électorale doivent au minimum atteindre l'âge de 23 ans en 2015 (soit nées avant 1992).

Sont tirées au sort, les personnes suivantes :

1) Page 300 - ligne 2: VIDAL Jean-Paul

2) Page 112 - ligne 1 : FRANSINO Julien

3) Page 180 – ligne 6: MARTILLOTA Franck

4) Page 161 - ligne 6 : LE COARER épouse CORNIC Françoise

5) Page 28 – ligne 6 : BERRADOUAN Romain

6) Page 272 – ligne 6 : SIMONOT Nathalie

VII - Convention de mission d'accompagnement du CAUE : D-2014-06-06-07

Monsieur le Maire donne lecture d'une proposition de convention du CAUE pour une mission d'accompagnement de la commune pour une réflexion sur le centre ancien afin de pouvoir engager une maîtrise d'œuvre.

Cette convention comprend outre l'accompagnement à une réflexion préalable d'aménagements possibles du centre, la rédaction d'un cahier des charges pour la requalification des espaces publics du centre ancien et une assistance pour le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre, l'organisation d'un jury et le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

La mission de maîtrise d'œuvre comportera a priori une tranche ferme portant sur les espaces publics du centre ancien et une tranche conditionnelle portant sur les espaces publics du centre élargi.

Une participation forfaitaire de 3 000 € est demandée à la commune pour cette prestation.

Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir délibérer.

Le Conseil, à l'unanimité des pr<mark>ésents + 6 procu</mark>rations, approuve le principe de réflexion d'aménagement du centre ancien et les termes de la convention présentée ci-dessus ainsi que le montant de la participation demandée, autorise Monsieur le Maire à la signer avec le CAUE et dit que la somme sera prélevée sur le BP 2014 C/2031-100

VIII – SICV - Devenir du Syndicat : D-2014-06-08

Suite à la mise en place du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, les conseils municipaux des communes membres avaient décidé de maintenir le fonctionnement du Syndicat Intercommunal du Collège de Vendres.

Le renouvellement des exécutifs suite aux élections municipales de 2014 remet en cause l'utilité de ce syndicat et il y a lieu de délibérer sur son éventuelle dissolution.

Considérant que les frais de fonctionnement de ce syndicat sont trop importants par rapport au budget général consacré à sa vocation, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des présents + 6 procurations, de proposer la dissolution du Syndicat Intercommunal du Collège de Vendres.

XI – Traitement contre les chenilles processionnaires : D-2014-06-06-11

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire d'entretenir les plantations de pins de la commune en les protégeant contre la chenille processionnaire du pin. Le traitement aérien sera appliqué à l'aide d'un hélicoptère mono-turbine pour le traitement en zone forestière. Ce traitement est réalisé à l'aide d'un produit biologique ne présentant pas de nocivité pour l'environnement.

Il est proposé de renouveler ce traitement dont le prix 2014 avoisinera celui de 2013 qui était de 65,00 € HT/ha pour la zone forestière et sollicite l'aide la plus élevée possible du Conseil Général, pour une surface à traiter d'environ 13.94 ha (surface 2013).

La subvention demandée auprès du Conseil Général sera versée directement au service comptable de l'Office National des Forêts et sera déduite du montant total des travaux hors taxes. Cette opération sera expressément indiquée sur la facture émise à notre attention.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents + 6 procurations, approuve ces propositions et autorise Monsieur le Maire à demander une subvention la plus élevée possible à Monsieur le Président du Conseil Général.

XII – Subvention exceptionnelle Parents d'Elèves : D-2014-06-06-12

Monsieur le Maire propose au Conseil d'accorder une subvention exceptionnelle de 402 € à l'association locale des Parents d'Elèves pour leur permettre d'acquérir une machine à Barbe à Papa et demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents + 6 procurations, la proposition ci-dessus présentée et dit que cette somme sera prélevée au C/ 6574830 – Subventions divers du BP 2014.

XIV -SIVOM Les Sablières :

a) Changement des statuts du SIVOM Les Sablières : D-2014-06-06-14a

Le Conseil Syndical du SIVOM Les Sablières du 28/05/2014 a décidé une modification de ses statuts dans son article 4 :

Désormais, les délégués peuvent être nommés parmi les conseillers communautaires ainsi que parmi les conseillers municipaux.

Il y aura 2 délégués titulaires pour les communes de Lespignan, Maraussan et Nissan lez Ensérune et 3 délégués titulaires pour les communes de Valras Plage et Vendres.

Un délégué suppléant pourra être désigné.

Le Conseil, par 21 voix pour dont 6 procurations, 0 voix contre et 1 voix d'abstention accepte la modification des statuts du SIVOM Les Sablières ci-dessus présentée.

b) Désignation des délégués au SIVOM Les Sablières : D-2014-06-06-14b

Suite à la modification des statuts du SIVOM des Sablières, Monsieur le Maire indique au Conseil qu'il y a lieu de désigner 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant. Cette délibération annulera et remplacera celle de même objet du 22 Avril 2014.

Il soumet les propositions suivantes :

Délégués titulaires :

- Nelly MARTI : Compétence Générale

- Lucienne ROUSTIT: par secteur

Délégué suppléant :

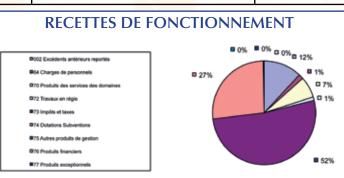
- Fabien MACIP

Vote: 21 voix pour dont 6 procurations, 0 voix contre et 1 voix d'abstention

Budget Général de la Commune 2014 SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les sections du Budget sont équilibrées en dépenses et recettes à un montant de : - Fonctionnement : 2 730 626,00 € - Investissement : 3 514 298,00 €

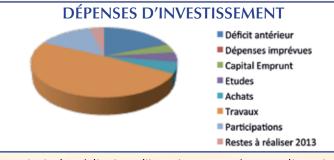
	DEPENSES FONCTIONNEMENT	2 720 626	1	RECETTES FONCTIONNEMENT	2.720.626
	DEPENSES FONCTIONNEMENT	2 730 626		RECEITES FONCTIONNEMENT	2 730 626
023	Virement à la section d'investissement	500 144	002	Excédents antérieurs reportés	326 369
60	Achats et variation de stock	401 630	64	Charges de personnels	41 000
61	Services extérieurs	184 595	70	Produits des services des domaines	179 447
62	Autres services	92 830	72	Travaux en régie	30 000
63	Impôts, taxes et versements	<mark>16 000</mark>	73	Impôts et taxes	1 419 200
12	Charges de perso <mark>nnel</mark>	1 1 <mark>43 800</mark>	74	Dotations Subventions	725 610
6 5	Autres charges de gestion	2 <mark>80 685</mark>	75	Autres produits de gestion	6 000
66	Charges financiè <mark>res</mark>	1 <mark>09 342</mark>	76	Produits financiers	0
67	Charges exceptionnelles	1 600	77	Produits exceptionnels	3 000
022	Dépenses impré <mark>vues</mark>	0			



Le montant du remboursement de l'annuité d'emprunt 2014 (intérêts + capital) s'élève à un total de 257 563 € représentant 9.43 % du montant des recettes de fonctionnement et la somme de 80,39 €/habitant (sur la base de 3 204 habitants population INSEE 2013). Le remboursement moyen de la strate est de 93 €/habitant (source 2012).

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 514 298	RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 514 298
Déficit antérieur	660 990	Virement de la Section de Fonct,	500 144
Dépenses imprévues	7 565	Dotations - Fonds divers - Réserves	897 072
Capital Emprunt	148 221	Subventions d'investissement	1 027 082
Etudes	159 010	Emprunt et dettes	760 000
Achats	183 400	Participations et créances	300 000
Travaux	1 721 219	Restes à réaliser 2013	30 000
Participations	500 000		
Restes à réaliser 2013	133 893		





Les principales réalisations d'investissement prévues sur l'exercice 2014 concernent des programmes de voiries, la réhabilitation de la Salle Polyvalente et des Services techniques - des travaux d'électrification et d'éclairage public Rte de Fleury, la création de la Bibliothèque/Médiathèque et l'enfouissement des conteneurs enterrés.

Compte Administratif de la Commune 2013

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES FONCTIONNEMENT	2 098 930,67		RECETTES FONCTIONNEMENT	3 190 183,35
023	Virement à la section d'investissement		002	Excédents antérieurs reportés	817 282,88
60	Achats et variation de stock	384 654,67	64	Charges de personnels	63 154,76
61	Services extérieurs	154 938,26	70	Produits des services des domaines	165 492,00
62	Autres services	81 405,42	72	Travaux en régie	20 957,60
63	Impôts, taxes et versements	15 319,00	73	Impôts et taxes	1 398 771,76
O12	Charges de pe <mark>rsonnel</mark>	1 091 704,61	74	Dotations Subventions	705 963,11
65	Autres charge <mark>s de gestion</mark>	<mark>271</mark> 999,49	75	Autres produits de gestion	2 670,00
66	Charges finan <mark>cières</mark>	98 241,14	76	Produits financi <mark>ers</mark>	9,42
67	Charges exceptionnelles	668,08	77	Produits exceptionnels	15 881,82

Résultats de fonctionnement : + 1 091252,68 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 8 <mark>84 043,07</mark>	RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 119 160,31
Déficit antérieur	394 947,86	Virement de la Section d <mark>e Fonct,</mark>	0,00
Dépenses imprévues	0,00	Dotations - Fonds divers - Réserves	182 882,52
Capital Emprunt	125 107,66	Subventions d'investissement	377 208,04
Etudes	106 229,52	Emprunt et dettes	524 800,00
Achats	16 557,47	Participations et créances	4 173,75
Travaux	1 1 <mark>07 307,56</mark>	Vente terrain nu	96,00
Participations		Restes à réaliser 2013	30 000
Restes à réaliser 20 <mark>13</mark>	1 <mark>33 893,00</mark>		

Résultats d'investissement : - 660 989,76 €

Les principales réalisations d'investissement réalisées sur l'exercice 2013 concernent les travaux de restructuration de la Salle Polyvalente et des Services Techniques, de bâtiments communaux (Sanitaires Ecole Primaire, toit Maison Villeneuve, Sanitaires publics, d'éclairage public et électrification et de voirie communale et rurale (Chemin du Moulin, Rue des Cyclamens, Château, pourtour cimetière, cour de l'école élémentaire...)

Résultats de clôture (Hors Restes à réaliser) : + 430 262,92 €

CA 2013 CCAS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES FONCTIONNEMENT	14 274,36
Virement à la section d'investissement	0,00
Charges à caractère général	8 982,28
Charges de gestion	4 376,74
Autres charges courantes	915,34

RECETTES FONCTIONNEMENT	22 738,10
Excédents antérieurs reportés	9 301,43
Produits des services du domaine	386,67
Dotations, Subventions	13 000,00
Produits exceptionnels	50,00

Résultats de fonctionnement : + 8 463,74 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0
Achat matériel	0

RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 <mark>95,72</mark>	
Virement section fonctionnement	0,00	
Excédent d'investissement	295,72	

Résultats d'investissement : + 295,72 €

Résultats de clôture : + 8 759,46 €

CA 2013 - M 49 - Eau et Assainissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES FONCTIONNEMENT	66 014,27
Virement à la section d'investissement	/
Charges à caractère général	27 736,97
Charges de gestion	5 102,80
Intérêts de la dette	19 069,50
Autres charges exceptionnelles	0,00
Dotations aux amortissement	14 105,00

RECETTES FONCTIONNEMENT	553 312,10
Excédents antérieurs repo <mark>rtés</mark>	354 181,13
Produits des services du domaine	69 537,12
Prime épuration	23 524,67
Subv investissement virée aux résultats	106069,18

Résultats de fonctionnement : + 487 297,83 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	394 284,67
Transfert section à section	106 069,18
Capital dette	19 565,42
Etudes	331,29
Travaux	23 275,98
Participation PAE ZAC	32 920,77
Bât exploit Opér. Patrimoniales	145 153,03
Restes à réaliser 2013	66 969,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT	211	740,65
Excédents antérieurs reportés	52	482,62
Virement de la section de fonctionnement		0,00
Frais études Opér. Patrimoniales	145	153,03
Installations techniques	14	105,00

Résultats d'investissement : - 115 575,02 € hors Restes à réaliser 2013

Résultats de clôture : + 371 722,81 €

Budget Prévisionnel 2014 CCAS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES FONCTIONNEMENT	25 040
Dépenses imprévues	200
Virement à la section d <mark>'investissement</mark>	1 705
Charges à caractère gé <mark>néral</mark>	14 405
Charges de gestion	7 030
Autres charges courantes	1 70 <mark>0</mark>

RECETTES FONCTIONNEMENT	25 040
Excédents antérieurs reportés	8 <mark>463</mark>
Produits des services du d <mark>omaine</mark>	540
Dotations, Subventions	16 <mark>000</mark>
Produits exceptionnels	37

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2000
Achat matériel	2000

RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 0 <mark>00</mark>
Virement section fonctionnement	1 7 <mark>05</mark>
Excédent d'investissement	295

Budget Prévisionnel 2014 - M 49 - Eau et Assainissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

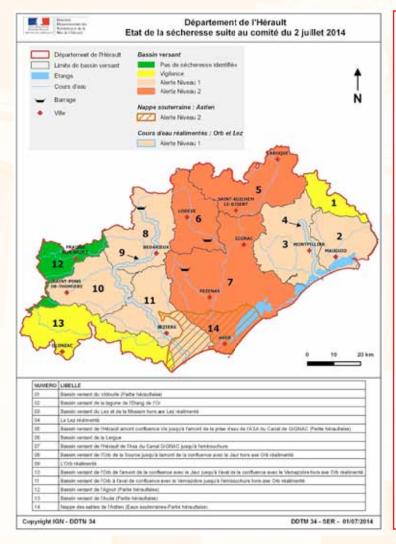
DEPENSES FONCTIONNEMENT	398 253
Virement à la section d'investissement	285 998
Charges à caractère général	60 000
Charges de gestion	15 000
Intérêts de la dette	18 150
Autres charges exceptionnelles	5 000
Dotations aux amortissement	14 105

RECETTES FONCTIONNEMENT	398 253
Excédents antérieurs reportés	304 753
Produits des services du domaine	70 000
Prime épuration	23 500

SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION B INVESTIGATION				
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	652 648			
Déficit antérieur reporté	115 576			
Dépenses imprévues	9 103			
Capital dette	21 000			
Etudes	30 000			
Travaux	70 0 <mark>00</mark>			
Participation PAE ZAC	340 0 <mark>00</mark>			
Restes à réaliser 2013	66 969			
RECETTES D'INVESTISSEMENT	652 648			
Réserves	182 545			
Virement de la section de fonctionnement	285 998			
Participations ZAC	170 000			
Installations techniques	14 105			

Infos diverses



Communiqué du comité sécheresse 2014

Le comité sécheresse du 27 Mai 2014, réuni en configuration de crise, a décidé de placer le Département de l'Hérault en alerte de niveau 1

Les principales mesures de restrictions à mettre immédiatement en application sont les suivantes :

- Interdiction de laver les voitures hors station de lavage
- Interdiction de remplir les piscines
- Interdiction d'arroser les pelouses, les espaces verts et les golfs de 8h à 20h
- Interdiction d'arroser les jardins potagers et d'agrément de 8h à 20h
- Fermeture des fontaines publiques en circuit ouvert

Merci de prendre en considération ces mesures afin de ne pas passer au niveau 2 qui sera beaucoup plus contraignant.

Les donneurs de sang « Lespignan-Nissan » présents au « Relais de la vie »

L'amicale des donneurs de sang de Cazouls les Béziers a organisé le « Relais de la vie », une marche qui a pour but de promouvoir le don de sang. Cette année, emmenés par leur président Gérard LLOPEZ, 25 adhérents Lespignan-Nissan ont participé aux 2 parcours proposés de 7 et 12 kms entre vignoble et village. Tous à leur rythme ont accompli leurs parcours et reçu les félicitations de Mr A.THELLIER, président de l'union départementale des donneurs de sang et Mr A.GAZO, président de la fédération nationale pour le don du sang. Les participants ont ensuite fortement apprécié le repas servi par les hôtes Cazoulines.







Travaux - Environnement - Urbanisme

COMMISSION ENVIRONNEMENT

La première réunion de la commission « environnement et ruralité » a eu lieu le15/05/2014. Elle avait pour but principal de présenter à ses membres son champ d'action qui va de : l'entretien et du développement des zones boisées, à la gestion du cimetière, en passant par l'eau et assainissement au travers du SIVOM d'Ensérune, des ripisylves et zones humides avec le SMDA (Syndicat Mixte du Delta de l'Aude). Elle aura également une participation importante dans l'embellissement et le fleurissement du village.

Des objectifs ont été fixés pour le mandat dont la participation de Lespignan dans trois ou quatre ans au concours de village fleuri lancé par le conseil général de l'Hérault. Cela aura pour effet un développement d'espaces particuliers comme améliorer encore et compléter les entrées du village, la création de points forts à l'intérieur, par exemple à la place de la bascule, au futur boulodrome, au jardin des pitchounets... Nous souhaitons donner à tous la possibilité de participer à cette opération en mettant en place un deuxième concours qui concernera lui les habitations individuelles. Les modalités et les règles restent à définir.

Pour cette fin d'année, nous nous sommes fixés pour but la remise en état du parcours sportif et la réouverture du sentier de la pie grièche. Un état des lieux et un chiffrage du parcours ont été établis. En plus du changement des éléments et obstacles détériorés, l'ensemble des panneaux sera remplacé par une signalétique plus solide et surtout plus ludique. Ce site sera également complété par un parcours d'orientation qui est déjà créé et qui reste à matérialisé sur le terrain. Pour des goûters ou des jeux de cartes, à l'ombre, une table banc ou deux complèteront les équipements.

Nous avons également effectué le tour du sentier de la pie grièche pour faire l'inventaire des travaux. Le travail pour la réouverture n'est pas très compliqué et peut, nous le pensons, être réalisé cet automne lors d'une journée de l'environnement. Pour le moment son balisage restera provisoire car la Domicienne est porteuse d'un projet (déjà avancé) de sentiers qui doivent relier ses huit communes et constituera « l'épine dorsale » d'un réseau plus large où notre pie aura toute sa place pour peu que son Balisage respecte la future charte graphique.

Un autre point et non le moindre, a fait l'objet d'une réflexion poussée : la chenille processionnaire du pin. Ce fléau que nous ne pouvons plus combattre par des traitements aériens va devoir être jugulé par un effort important de la commune et de tous ceux qui subissent chez eux les désagréments des poils urticants. Nous rappelons que si cette chenille est dangereuse pour l'homme elle l'est encore plus pour les animaux notamment les chiens. A la rentrée de septembre, nous attaquerons ce sujet pour que la lutte soit efficace dès cet hiver et qu'un maximum puisse être capturé à leur descente au mois de mars 2015.

Lors d'une prochaine publication, une information précise sur la biologie de cet animal et sur les différents moyens de lutte sera développée, en attendant si vous avez des nids en ce moment sur vos arbres, sachez qu'ils sont vides de chenilles, mais qu'ils sont plein de poils urticants et donc toujours dangereux pour les animaux. Si le vent les fait tomber, ramassez-les.



Orlando FILIPE Eurl

ISOLATION PLAFONDS CLOISONNEMENT



NÉGOCE DE MATÉRIAUX

"Lieu-dit Les Esses" - Route de Béziers - 34710 LESPIGNAN Tél. 04 67 49 35 72 - Fax 04 67 28 36 68 eurl.orlando@wanadoo.fr

Capital 8000€ - Siret 448130443 00014 - Naf 4329A - RCS Béziers 2003 b 226



MATÉRIAUX - BOIS - QUINCAILLERIE - OUTILLAGE - CARRELAGE MENUISERIE - SANITAIRE - CLIMATISATION - CHAUFFAGE Tél. 04 67 32 12 67 - Fax 04 67 31 56 59 ZAE LE CANTEGALS - 34440 COLOMBIERS



3 rue Henri Moissan - ZI de Béziers 34500 Béziers - Tél.: **04 67 11 23 41**

CHRISTIAN ROUQUETTE ARCHITECTE DPLG

1, rue Pierre Flourens - 34490 THEZAN LES BEZIERS

Tél.: 04 67 37 91 73 - Port.: 06 10 42 65 60 rouquette.christian@wanadoo.fr / rouquettechristian@sfr.fr



Menuisier Bois - Dvo

Agencement - Pose / Newfet Rénovation

Frédéric BOUISSON fredericbouisson@gmail.com

06 19 79 44 15

Cuisine tous styles – Placard – Dressing Parquet – Terrasse – Fenêtre Pvc/Bois

Lespignan



04 67 94 18 27

Du mardi au dimanche de 18h à 21h45

9 rue du Marché - 34710 LESPIGNAN





Frédéric PASCAL

Agent Général Nº ORIAS : 11 064 580

Assurances - Placements - Banque*
Professionnels - Entreprises - Particuliers

63 avenue Foch - 34500 BEZIERS Tel : 04.67.49.29.31 Fax : 04.67.28.83.54 email : beziers-duguesclin@gan.fr

*Intermédiaire en Opérations de Banque

Bar Restaurant Le Glacier

1 Plan de la Fontaine - 34710 LESPIGNAN 06 20 36 56 21

jfrancois61@gmail.com



Un Notaire à l'écoute de ses clients

La famille et le patrimoine Le commercial et l'entreprise

L'urbanisme et l'environnement L'immobilier et la construction

Consultez-le avant de décider !



GROUPE BRAULT

VOIRIE- RESEAUX - ENROBES - TERRASSEMENTS - GENIE CIVIL





La route à suivre depuis 1927

Route de Lespignan - 34500 BEZIERS **2** 04 67 49 88 00 **3** 04 67 28 10 55

Z.I. des Eaux Blanches - 34200 SETE 204 67 18 45 00 467 18 45 01

720 avenue de Bigos - 34740 VENDARGUES

204 67 18 55 40 8 04 67 87 53 16

brault@brault-tp.com - www.brault-tp.com

Inaugurations - Travaux

Inauguration piste routière

Le 27 février, Monsieur le Maire Claude Clariana, entouré des conseillers municipaux, avec le conseiller général Philippe Vidal et le président de la Domitienne Alain Caralp ont inauguré la nouvelle piste routière au sein de l'école primaire de Lespignan. Les enfants étaient visiblement ravis de ce nouvel outil destiné à l'apprentissage des règles du code de la route.



Inauguration route de Fleury

Le 14 mars, Monsieur le Maire a inauguré la rénovation de l'entrée du village coté route de Fleury. Accompagné du conseil municipal, il a tenu a remercié tous les acteurs du projet qui permet de mettre en valeur cette entrée du village. Ces travaux ont permis de rénover le revêtement de la route, mais aussi d'agrémenter l'entrée par des parterres de plantes méditerranéennes. Une entrée désormais très accueillante pour nos habitants et notamment ceux de la nouvelle zone du camp Redoun.

Inauguration salle polyvalente

Ce 21 mars, de nombreux lespignanais s'étaient rendus à l'inauguration de la salle polyvalente rénovée. Chacun a pu découvrir une salle aux normes, entièrement rénovée, claire et accueillante, intégrant également une nouvelle sono. Monsieur le Maire, Claude Clariana, entouré du conseil municipal remercia les personnalités venues inaugurer cette salle, et notamment Robert Navarro, Sénateur et premier Vice Président de la Région, Karine Chevalier, Conseillère Régionale et Philippe Vidal, Conseiller Général représentant le Département.



Pose de la première pierre de la médiathèque

Le 28 mars, Monsieur le Maire Claude Clariana a posé la première pierre de la future médiathèque de Lespignan. Les travaux en cours devraient se terminer en novembre 2014. La nouvelle médiathèque a été financée avec le concours de la Région Languedoc-Roussillon, du département de l'Hérault représenté par Philippe Vidal et par l'état par l'intermédiaire de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Scolaire et péri-scolaire

SERVICE JEUNESSE ADOS



Les ados de Lespignan ont encore répondu présents aux diverses activités des vacances d'hiver et de printemps.

Effectivement le séjour ski à St Gervais les Bains du 1er au 8 mars ainsi que le mini séjour à Port Aventura du 5 au 7/05/14 ont été vite complet. La bonne neige a fait le bonheur de tout le monde et les sensations à Port Aventura sont toujours au rendez-vous.

Nous avons aussi environ 110 ados qui ont participé à 8 sorties à la journée ou demi-journée ou soirée, tel que lasergame, piscine, soirée film /tapas ou encore cinéma.

Pour cet été le programme sera encore riche avec diverses sorties à la journée ou demi-journée : accrobranche, plage, lasergame, aqualand, minigolf etc... (16 places disponibles par activité) Mais aussi deux séjours :

- Le premier **du 21 au 26/07/14 en montagne** (48 Ste Enimie) avec du rafting, du canyoning, de la via ferrata 15 places disponibles
- Le second du 20 au 22/08/14 dans les gorges de l'Hérault avec canoë, vtt et parcours aventure 12 places disponibles

ECOLE MATERNELLE

Quelques jours avant Noël, les 105 élèves de l'école maternelle ont pu, comme chaque année, rencontrer le Père Noël et recevoir de ses mains un cadeau personnel et un autre pour chaque classe. Le mardi 18 février, toute l'école a pu assister à un spectacle de marionnettes : Anga, fils du feu. Une pièce de théâtre mettant en scène un petit garçon à l'époque des cavernes, thème traité pour une première approche de la pré-histoire. Enfin, à leur façon les «petits» ont participé au carnaval le 11 avril avec beaucoup de joie et de plaisir pour la plus part d'entreux... Tous ces magnifiques déguisements et cette foule est très impressionnante!

Les enfants ont présenté un spectacle le mardi 17 juin à 18h30 dans la cour de l'école. Tout le monde a très apprécié.

PROJETS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE LESPIGNAN

1. Projets impliquant toutes les classes de l'école

L'exposition « Poésie Express 2014 » a été un succès, de nombreux visiteurs et toujours des commentaires emplis d'enthousiasme à l'égard de nos poètes-illustrateurs en herbe.

Le FUN DAY du vendredi 4 avril, journée toute en anglais pour les élèves de cycle 3, a été un succès. Les enfants ont apprécié de pouvoir jouer, cuisiner, dialoguer ou encore visionner des vidéos, tout ça en anglais. Expérience à renouveler. Comme chaque année, les élèves des 2 écoles, maternelle et élémentaire, ont participé au carnaval des écoles, le vendredi 11 avril, veille du carnaval du village. Cette année le thème des déguisements était "Les continents".

Les enfants ont chanté un medley Carnaval sur le parvis de la mairie et ont ensuite donné une danse nommée "Flash-Mob" par les connaisseurs, le tout concocté par notre intervenant en musique Cyril Devesa.

La Kermesse des écoles a eu lieu le vendredi 16 mai de 16h30 à 18h00 dans la cour de l'école élémentaire.

La fête de l'école a eu lieu le jeudi 26 juin à 19h00, sur le thème des "langues étrangères".

2. Projets impliquant une ou plusieurs classes

- 2.1. La classe de Mme Albert a clôturé son projet "Oliveraie" par une présentation du travail effectué au Clos des Oliviers de Valérie et Freddy. Chaque enfant participant s'est vu remettre une bouteille d'huile olive, fruit de son labeur. Nous remercions Valérie et Freddy, et également l'association "Les amis de Lespignan", pour leur aide bienveillante.
- 2.2. La classe de Mme Frion participe à un échange sportif avec l'école de Nissan-lez-Ensérunes, la 1ère rencontre a eu lieu le vendredi 18 avril à Nissan, la 2ème rencontre a eu lieu le mercredi 11 juin à l'étang de La Matte (sortie vélo + course d'orientation), et une 3ème rencontre a eu lieu fin juin au stade municipal de Lespignan. Quelques parents accompagnateurs seront les bienvenus.
- 2.3. Tous les élèves de CM2 sont partis en classe verte sportive à Razisse (base départementale du Tarn), du lundi 16 au jeudi 20 juin.

Web: http://bases-departementales.tarn.fr/

2.4. Du 16 au 20 juin, les élèves de CM1 ont participé à un projet "théâtre", avec M. Taillefer, intervenant agréé. Les élèves de CE2 ont participé à un projet "arts visuels", avec M. Keuchel, intervenant agréé et peintre-plasticien reconnu sous le nom de LeKeuch.

N.B.: les CP et CE1 devaient participer à un projet "cirque", mais nous n'avons pas pu mener ce projet à bien, pour des raisons administratives que nous regrettons.



Action sociale - Culture

CCAS DE LESPIGNAN

Le nouveau conseil municipal issu des urnes, tout juste installé, le CCAS a procédé, avant la fin du délai imparti, à l'installation de son conseil d'Administration lors de sa séance du 29 avril 2014.

Le CCAS est géré par un conseil d'administration composé, outre le maire, président de droit, à parité de conseillers municipaux élus par le conseil municipal et de personnes nommées par le maire. La désignation des membres nommés s'est opérée conformément aux dispositions de l'article D 412-79-11-1 du code de la Sécurité Sociale et de l'article L 123-6 du code de l'action sociale et familiale. Ces textes législatifs imposent certaines obligations quand la représentativité des membres désignés.

C'est ainsi que parmi eux figurent :

- Mme Claudine Rouch, représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'UDAF
- Mme Renée Onofré, représentant des associations de retraités et de personnes âgées
- Mme Agnès Tomaso de l'ADMR, représentant des associations de personnes handicapées

Au titre des représentants des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions :

- Mme Flore BORRAS, Restos du Cœur,
- M Claude Clariana, RLI,
- M Gérard Llopez, Donneurs du Sang
- et enfin, le benjamin Yann Ramirez, étudiant en sociologie.

Les membres du CCAS élus du conseil municipal sont :

- Géraldine Escande, vice-présidente,
- Mme Nelly Marti,
- Mme Béatrice Gimeno,
- Mme Françoise Crassous,
- Mme Marie Jeanne Muller,
- Mme Lucienne Roustit,
- M Pascal Loubet.

Le CCAS étant le moteur de la solidarité communale, les membres fraîchement susdénommés se sont mis, aussitôt, à l'ouvrage pour poursuivre la politique sociale locale engagée lors du précédent mandat en maintenant les actions programmées parmi lesquelles :

- Portage des Repas
- Repas des Aînés
- Ateliers mémoire
- La Semaine Bleue

Action en faveur des jeunes de 18-25 ans

- Aide au permis de conduire

Depuis 2011, le CCAS a créé l'aide au permis de conduire pour les jeunes de 18 à 25 ans suivis par la MLI. Le principe consiste à verser une aide d'un montant de 300€ en contrepartie de 50 heures de bénévolat réalisées au sein d'une association locale. Cette action est encadrée par une convention tripartite entre le jeune, l'association et le CCAS.

Actions en faveur des familles et personnes isolées

- Noël solidaire
- Aide alimentaire

Actions en faveur des grandes causes nationales et

- Collectes au profit de la ligue contre le cancer (vêtements, radiographies, téléphones portables usagées et cartouches d'encres)
- Collectes au profit des personnes à mobilité réduite (bouchons plastique)
- Opération Brioches au profit des Personnes Adultes Handicapés Mentaux
- Fête de la musique au profit d'une association caritative.

Actions nouvelles

Conformément aux engagements pris pendant la campagne, le CCAS va s'investir dans des projets innovants tels que :

- L'atelier cuisine dont le but est de constituer un groupe mixte composé d'administrés et de personnes bénéficiaires d'une aide alimentaire afin de leur apprendre à cuisiner les aliments provenant de l'épicerie sociale ou peu coûteux.
- Les Jardins Solidaires : l'objectif étant de créer un espace de vie propice au renforcement du lien social intergénérationnel, de l'entraide et de la convivialité.

Outre ces actions, le CCAS a prévu d'investir dans l'achat de deux conteneurs pour un montant de 1200 €. La collecte de vêtements sera gérée par le Secours Populaire de Vendres qui conservera les profits générés dans leur totalité.

Ces actions ont pour objectif de répondre au mieux aux besoins des plus démunis et de maintenir cet esprit de solidarité qui nous tient tant à cœur.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Comme chaque année, la fête de la musique a été organisée au profit des « Restos du Coeur ».

Ce sont d'abord les élèves de l'activité musique qui ont pu montrer au public toute l'étendue de leur talent naissant sous la conduite des deux animateurs de l'activité musique. Puis, c'est le groupe lespignanais « No Name » qui a ravi le public avec une prestation remarquable, reprenant avec brio quelques standards de groupes internationaux ou français.

Les bénévoles des restos du coeur et les membres du CCAS ont assuré l'organisation et la logistique.

Cet évènement festif et solidaire a été une nouvelle fois réussi puisqu'il a permis de recueillir une somme toujours en progrès de 3400 € qui sera reversée intégralement aux « Restos du Coeur » lors d'une cérémonie qui aura lieu en mairie le 24 juillet. Merci à tous.

Action sociale - Culture



Sonia, un prénom qui résonne dans les têtes de Renée, Lulu, Nathalie et celles de toutes les personnes qui ont eu la chance de la côtoyer.

CÉRÉMONIE ANCIEN CCAS

Une cérémonie en l'honneur des membres sortants du CCAS s'est déroulée en mairie le 13 juin. A cette occasion, la médaille de la ville a été remise à Annie Montané, Bernadette Gau et Eliane Gohard en remerciement des services rendus au cours des années passées au sein du CCAS.

ACTION CULTURE

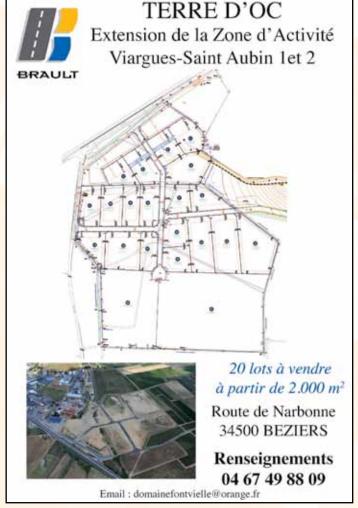
La culture c'est apprendre à comprendre, à écouter et à apprécier les autres.

La culture en accès libre pour le plus grand bonheur de toutes et de tous.

Nous ferons tout pour que le programme culturel de Lespignan soit à la hauteur des attentes des Lespignanais et des Lespignanaises. Nous n'hésiterons pas à faire appel tant aux professionnels comme aux amateurs afin que tous puissent s'exprimer librement.

L'adjointe à la culture Françoise CRASSOUS est à votre écoute lors de sa permanence les vendredis de 18h à 19h en mairie.





Festivités, animations

CARNAVAL 2014





Le carnaval 2014 organisé par le comité des fêtes n'a pas failli à sa réputation. Ce 12 avril, petits et grands ont défilé dans les rues de Lespignan au son de la fanfare, déguisés, maquillés et pour certains méconnaissables... Monsieur Carnaval a été jugé sur la place des buissonnets et brulé devant la population.

REPAS DES AINÉS



Le repas annuel des Aînés organisé par le CCAS (Centre Communal d'Action Social) le 1^{er} mars a été une réussite. Le public toujours nombreux a pu se régaler les papilles avec un succulent repas servi par le traiteur des Garrigues mais aussi les pupilles avec le spectacle du groupe Plume d'elixyr.



Les jeunes et moins jeunes ont pu également danser sur les rythmes variés proposés par le disc jockey.

Une après-midi réussie où chacun se donnait rendez-vous pour l'an prochain.

TRANSHUMANCE

Comme chaque année, les communes de Vendres, Lespignan et Fleury ont organisé le passage de la transhumance à travers nos villages.

Cette manifestation permet chaque année aux jeunes et moins jeunes de découvrir nos traditions rurales dont les anciens se souviennent.



Précision

L'association La Barbotine a participé au téléthon 2013 et nous les remercions.

Adresses et Numéros Utiles

SERVICES ADMINISTRATIFS

MAIRIE Place Jean Povéda Tél : 04 67 37 02 06 – Fax : 04 67 37 63 44 Courriel : info@lespignan.fr - Site : www.lespignan.fr				
Monsieur le Maire		06	85 71 7	73 55
Astreinte Elus		06	87 77 3	88 89
POLICE MUNICIPALE		06	87 77 3	00 00
Serge SALES Damien ALBERT			72 96 3	
SERVICES TECHNIQU	ES			
Philippe VAL		06	87 77 3	38 93
Ateliers municipaux Ro	o <mark>ute de Nissan</mark>	04	67 39 6	66 74
ECOLE MATERNELLE	<mark>l</mark> ace des Ecoles	04	67 3 <mark>7 (</mark>	00 85
ECOLE PRIMAIRE Rue	des Ecoles	04	67 3 <mark>7 (</mark>)3 51
SERVICE GARDERIE M	<mark>IATERN</mark> ELLE Rue d	des Bassins 04	67 3 <mark>7 (</mark>	00 85
SERVICE CANTINE MU	<mark>JNICIPALE</mark> Rue de	es Ecoles 04	67 9 <mark>8 4</mark>	19 96
SERVICE ENFANCE/JE	<mark>UNESSE</mark> Frédéric T	HERON 06	08 3 <mark>3 7</mark>	72 46
SERVICE ADOS				
Caroline GARCIA		06	86 4 <mark>5 (</mark>	99 92
Wolfgang RAOUL		06	08 3 <mark>3 7</mark>	72 43
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE Rue des Bassins 04 67 26 07 68				07 68
JOURS DE MARCHE Lundi, mercredi et vendredi de 8h à 13h				

SERVICES MEDICAUX

SERVICES MEDICATO	-				
MÉDECINS GÉNÉRALISTES Dr MOUYSSET Jacques 3, le Boulevard Dr QUESNEL Marie-Josée 5, Place Jean Povéda		67 67			
DENTISTE MAURIN Serge 9, rue de l'Hôtel de Ville	04	67	37	21	12
PHARMACIE LACROIX CARBONNEL Rue de l'hôtel de ville	04	67	37	08	60
AMBULANCE Taxi La LESPIGNANAISE Le Boulevard	04	67	37	22	96
KINÉSITHÉRAPEUTHES HOULES / CHAMBERT 9, rue des Bassins VIEVILLE / MIRAGLIOTTA 2, rue du Prunier		67 67			
INFIRMIERS CORTES Nicole		67			
ARNOLD Bruno ROMERO Michelle	06	14 13	90	53	59
CARDOT-DELIAS Claire, PORCHER Sandrine, SCHOENDORFER Philippe 14, rue du Prunier NICOLAS Brigitte et FABLET Stéphanie	04	34	45	63	69
14, rue de l'Hôtel de Ville SAGE FEMME	06	83	27	97	94
SAGE FEIVINE					

NUMEROS D'URGENCE

CARDOT Marguerite 14, rue du Prunier

POMPIERS	18
SAMU	15
GENDARMERIE DE VALRAS	17 ou 04 67 32 02 53
CENTRE ANTI POISON MARSEILLE	04 91 75 25 25
APPEL D'URGENCE EUROPEEN	112
SANS ABRI	115
ENFANCE MALTRAITEE	119

NUMEROS UTILES

EDF – GDF N° Azur 24 h/24 h – 7 j/7 j - Solidarité Conseil et Informations - Centre Appel Dépannage Gaz - N° Azur	08 10 00 34 34 08 10 36 43 64 08 10 43 34 42				
LYONNAISE DES EAUX					
- Service Client - Service d'Urgence	09 77 40 84 08 09 77 40 11 38				
DÉPANNAGE SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC CITEOS					
N° vert (Appel gratuit)	08 00 39 18 48				
Il suffit de donner le numéro situé sous le lampadaire défectueux					
RLI « LES SABLIÈRES »	04 67 32 56 36				
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES La Domitienne - Maureilhan	04 <mark>67 90 40 90</mark>				
MAISON DU MALPAS COLOMBIERS Centre Touristique et Culturel	04 67 32 88 77				
RELAIS d'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM 1 Avenue de l'Europe - 34440 MAUREILHAN) 04 67 <mark>90 40 92</mark>				
PAROISSE Monsieur l'Abbé Guisset	04 67 37 64 56				
PREFECTURE DE MONTPELLIER 34, Place des Martyrs de la Résistance - 34062 MONTP	04 67 <mark>61 61 61</mark> ELLIER CEDEX 2				
SOUS-PREFECTURE DE BEZIERS BP 742 - 34526 BEZIERS CEDEX 2	04 67 36 70 70				
CONSEIL REGIONAL Hôtel de la Région Montpellier 201 Avenue de Pompi 34000 MONTPELLIER	04 67 58 05 58 gnane				
MAISON DE LA REGION LANGUEDOC ROL 5 rue Alphonse Mas - 34500 BEZIERS	04 67 36 79 00				
CONSEIL GENERAL DE MONTPELLIER Hôtel du Département - 1000, rue d'Alco 34087 MONTPELLIER CEDEX 4	04 67 67 67 67				
CONSEIL GENERAL DE BEZIERS 173 Avenue Maréchal Foch - BP 50 - 34501 BEZIERS	04 67 36 <mark>79 00</mark>				
CARSAT DE BEZIERS Immeuble «Le Fonséranes» - 8, rue du Lieutenant Parc	3 <mark>9 60</mark>				
Immeuble «Le Fonséranes» - 8, rue du Lieutenant Parc					
Immeuble «Le Fonséranes» - 8, rue du Lieutenant Paro 34500 BEZIERS CPAM	uet				
Immeuble «Le Fonséranes» - 8, rue du Lieutenant Paro 34500 BEZIERS CPAM Rue Saint-Jean d'Aureilhan - 34500 BEZIERS MSA	guet 36 46				
Immeuble «Le Fonséranes» - 8, rue du Lieutenant Parc 34500 BEZIERS CPAM Rue Saint-Jean d'Aureilhan - 34500 BEZIERS MSA Rue Rocagel - 34500 BEZIERS CAF DE BEZIERS	36 46 04 67 09 23 70				
Immeuble «Le Fonséranes» - 8, rue du Lieutenant Parci 34500 BEZIERS CPAM Rue Saint-Jean d'Aureilhan - 34500 BEZIERS MSA Rue Rocagel - 34500 BEZIERS CAF DE BEZIERS Place Général de Gaulle - 34500 BEZIERS CENTRE DES IMPOTS DE BEZIERS	36 46 04 67 09 23 70 04 67 49 73 73				
Immeuble «Le Fonséranes» - 8, rue du Lieutenant Parci 34500 BEZIERS CPAM Rue Saint-Jean d'Aureilhan - 34500 BEZIERS MSA Rue Rocagel - 34500 BEZIERS CAF DE BEZIERS Place Général de Gaulle - 34500 BEZIERS CENTRE DES IMPOTS DE BEZIERS 9, avenue Pierre Verdier - 34500 BEZIERS PERCEPTION DE SERIGNAN	36 46 04 67 09 23 70 04 67 49 73 73 04 67 35 45 00				



06 49 07 69 24

























Peintures et décorations Revêtements sols et murs Façades, peintures extérieures

De la couleur dans votre vie !





GÉNIE CLIMATIQUE

PLOMBERIE - SANITAIRE - VENTILATION

CLIMATISATION

ZONE ARTISANALE - Rte de Narbonne BP7 - NISSAN-LEZ-ENSÉRUNE Tél. 04 67 37 12 40 - Fax 04 67 37 60 66 - e.mail : recsaclim@orange.fr



Restauration et Réhabilitation
Démolition - Maçonnerie - Charpente
Couverture - Zinguerie - Pierre de taille

460, route de Saint Pons-34500 Béziers Tél : 04 67 28 71 00 contact@sbpr-gpm.fr









Cueillette de St Aubin

Route de Colombiers - 34710 LESPIGNAN

Panier toute l'année



Livraison 06 25 75 58 11

Cueillez vos légumes et fruits de saison de mai à octobre !

renald.garcia@cegetel.net

cueillettedesaintaubin.e-monsite.com